



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

#1jeune1solution



# Plan de relance Jeunes



## Appel à projet SÉSAME



Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports  
Académie de Normandie

### Le dispositif SESAME, un levier d'actions pour les jeunes

Le dispositif SESAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectif **d'accompagner vers un emploi dans le sport et dans l'animation les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle**. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Instruction du 4 mars 2021 relative au déploiement du dispositif SESAME en 2021 (publication au BO ENJS du 18 mars 2021) :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo11/SPOV2108299J.htm>

 **Date limite de retour : 10 mai 2021**

# Le dispositif Sésame

Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement

## Le déploiement du dispositif en Normandie en 2021

Dans le cadre du déploiement du dispositif SESAME en Normandie, deux axes spécifiques et complémentaires sont développés :

- Le soutien financier à la formation professionnelle (CPJEPS / BPEJEPS / DEJEPS / CQP et TPF).
- La préformation aux métiers du sport et de l'animation, via un parcours de « pré-qualification » ou la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).

C'est dans le cadre du second axe « préformation aux métiers du sport et de l'animation » qu'est initié cet appel à projet sur les départements : Calvados, Eure, Manche, Seine-Maritime, Orne.



## Présentation de la préformation aux métiers du sport et de l'animation

La DRAJES encourage le développement de parcours de pré-qualification dont l'objet est de permettre aux stagiaires de « Valider son projet professionnel ».

Cette action de pré-qualification « Préparation de son projet de formation dans le champ du sport et de l'animation » doit permettre de :

- Mettre des mots sur des expériences, pour acquérir un vocabulaire professionnel et identifier les différentes dimensions du métier : public, structure, activité, réglementation...
- Construire des repères professionnels adaptés au secteur du sport,
- Valider un premier diplôme (fédéral ou professionnel),
- Mettre à l'épreuve du terrain son projet de formation.



## Lancement de l'appel à projet « SESAME Préformation sur les cinq départements de la Normandie »



### Structure de préformation

Toute structure – spécialisée ou non dans les secteurs de l'animation et du sport - est en capacité de répondre à cet appel à projet : organisme de formation, association, maison de quartier, centre social...

La réponse peut être apportée par une structure ou un consortium de répondants.



### Nature du projet

Le projet devra être formalisé sur la base des différents éléments indiqués en annexe.

Il devra cependant intégrer les caractéristiques suivantes :

- Accompagnement de jeunes sur des projets de préformation dans les secteurs de l'animation socio-éducative et du sport.
- Volume de jeunes à préciser selon les moyens humains de la structure et les besoins du territoire (une promotion de jeunes peut varier entre 6 à 12 jeunes).
- Localisation : ciblage sur le territoire de chaque département de la Région Normandie.



## Financement

Un budget « au réel » sera établi sur la base d'un nombre de jeunes à accompagner durant la période suivante : 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022. Il est tout à fait possible d'intégrer des cofinancements à ce projet.



## Modalités de réponse à l'appel à projet

Date limite de retour : **lundi 10 mai 2021**

Liste des documents à transmettre :

- **Projet de préformation 2021/22**
- [Demande Cerfa n° 12156\\*05 de subvention](#)

Transmettre l'ensemble des documents par mail au référent régional SESAME :  
**Jean-François RENAULT - 02 32 18 15 46 - Jean-francois.renault@ac-normandie.fr**

Les réponses à l'appel à projet ne seront instruites que sous réserve de la complétude du dossier et des éléments demandés ci-dessus.



## Modalités de conventionnement

Une sélection des répondants sera effectuée. Un entretien sera réalisé courant mai afin de permettre la mise en place de la convention SESAME dès le mois de juin.  
Cette convention SESAME sera annuelle et sera mise en place jusqu'au 31 août 2022.

## ANNEXE – PROJET DE PREFORMATION

Liste des informations – à minima – à faire figurer dans le projet de préformation :

- Présentation du porteur de projet (caractéristiques, actions majeures, antériorité dans le dispositif, expérience précédente dans ce type de projet, spécificité locale...)
- Présentation du (ou des) personne(s) en charge de la mise en œuvre du projet
- Passerelles éventuelles avec les projets de la structure
- Passerelles éventuelles avec d'autres dispositifs
- Modalités de collaboration avec les organismes de formation
- Analyse du (ou des) territoire(s) ciblé(s)
- Perspectives et besoins d'emploi sur le territoire (ex : besoins d'emploi actuels ou à venir dans une filière / spécialité)
- Actions de communication (actions, supports et calendrier prévisionnel)
- Volume de bénéficiaires et volume horaire théorique de la préformation
- Sélection et positionnement des bénéficiaires
- Présentation du projet d'accompagnant faisant figurer, à minima :
  - Les différentes phases ou actions prévues
  - Les modalités d'accompagnement collectif et individuel
  - Les intervenants ou structures mobilisé(e)s
  - Les pré-qualifications (PSC1, BAFA, diplôme fédéral, BNSSA...)
  - Les relations avec les partenaires (ex : mission locale, pôle emploi, association...)
  - Un calendrier prévisionnel
- Budget prévisionnel du projet (préciser le mode de calcul des dépenses et les sources éventuelles de recettes) via dossier CERFA



**#1jeune1solution**